



Tubize, 15 novembre 2011

Objet : Demande d'interpellation au prochain conseil provincial

A l'attention de **Monsieur Pierre Boucher**
Président du Collège Provincial
Venelle aux Cyprès 21
1300 Wavre

Monsieur Pierre Huart
Président du Conseil Provincial
Allée du Mont-Cheval 4
1400 Nivelles

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du droit d'interpellation et au nom d'SOS-INONDATIONS-TUBIZE nous souhaitons Mr. Fumière J-P et moi-même interpellier le Conseil Provincial.

L'objet de notre interpellation étant les inondations catastrophiques de novembre 2010 et Janvier 2011, les cours d'eau de catégorie 2 coulant sur le territoire de Tubize dont la gestion incombe à la Province, la pollution du Coeurcq et la dilution éventuelle du PCB en zone urbaine lors de crues. importantes, nous relèverons également les craintes des riverains, leurs attentes, leurs demandes et le devoir des autorités de protéger la population dans les zones à risques.

Nous insistons pour pouvoir interpellier le conseil Provincial de novembre 2011 et ceci pour rester dans le cadre du triste anniversaire des inondations des 13 et 14 novembre 2010.

En vous remerciant d'avance

Maria Di Perri
Présidente d'SOS-Inondations-Tubize
Boulevard Georges Deryck 155 –
1480 Tubize
Gsm : 0478 21 85 93

Jean-Pierre Fumière
Membre d'SOS-INONDATIONS-TUBIZE
Rue du Midi 19
1480 Tubize
Gsm : 042 450 329sm
Tel : 02 355 41 96